

Lettre d'Informations concernant les inscriptions en musique ou/et arts plastiques

IMPORTANT :

- **COMPLETER UN DOSSIER PAR ELEVE.**
- **TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE**

- Je complète mon dossier d'inscription et le signe.
- Je joins les pièces justificatives demandées :
 - Attestation Assurance Responsabilité Civile
 - 2 petites enveloppes timbrées
- Pour les Mehunois à rajouter :
 - Avis d'imposition 2021 OBLIGATOIRE.
 - Justificatif des montants CAF perçus
 - Justificatif de domicile (facture – de 3 mois).
- Pour les nouveaux inscrits : je recevrai par email mon identifiant et mon mot de passe pour la création de mon espace personnel dans l'espace famille de la ville.
- Je contrôle que mon dossier soit complet.
- **J'emmène mon dossier le jour de l'inscription, en début d'année scolaire.**
- Toutefois si je rencontre des problèmes ou ai des questions spécifiques, je contacte le PEA au :
02-48-57-01-62 ou **emmm.secretariat@ville-mehun-sur-yevre.fr**

Service du Pôle d'Enseignements Artistiques (PEA)

101 Rue Jeanne d'Arc

18500 MEHUN SUR YEVRE